Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [x] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

L'AVEUGLE

MONTRÉAL

1912

Imp. ARBOUR & DUPONT

362.4

VÉNÉRABLE MÈRE D'YOUVILLE

Fondatrice des Sœurs Grises de Montréal.

M. V. ROUSSELOT, P. S. S.

Fondateur de l'Institution de Nazareth.

POUR L'INSTRUCTION DES AVEUGLES

COMMENT se fait-il que tant d'esprits éclairés n'aient encore sur les conditions faites à la cécité que des idées si confuses ?

D'où vient que tant de personnes ignorent même l'existence d'une Institution pour les Aveugles, ou, sachant qu'elle existe ne la regardent que comme un asile, un hospice, un refuge ?... C'est que tout ce qui a été fait et se fait chaque jour pour les aveugles, est fort peu connu du public. Parmi ceux mêmes qui connaissent cette oeuvre, plusieurs ne considèrent ce qu'elle a de frap-

pant, sans en bien comprendre toute l'importance morale et sociale.

Il est donc bien opportun de faire mieux connaître l'Institution des Aveugles, et c'est pourquoi nous jetons aujourd'hui dans le public ces quelques pages, courtes nécessairement et qui n'ont d'autre prétention que celle d'être pratiques et d'améliorer un peu le sort des aveugles.

Qu'est-ce donc que l'aveugle et que lui doit la société ?

A en croire beaucoup de personnes, répond M. Maurice de la Sizeranne, c'est un être à part,inutile à la société, pour laquelle il est une charge, s'il est pauvre, et, un embarras s'il est riche. Dans le premier cas, il est fatalement voué à la mendicité, dans le second à l'oisiveté, dans tous les deux, à l'ignorance.

Oui, il ne faut pas se le dissimuler, charge ou embarras, pendant longtemps, l'aveugle n'a été que cela pour la société, et peut-être aujourd'hui même, verrions-nous encore subsister ce triste état de choses dans notre Province, si, en 1861, Dieu n'avait suscité un de ces hommes de bien qui font beaucoup, parce qu'ils aiment beaucoup, et qui, sans bruit, opèrent des prodiges de charité. C'est à M. V. Rousselot, p. s. s., que Montréal doit son Institution des Aveugles de Nazareth, confiée dès son origine aux Soeurs de la Charité, Soeurs Grises de l'Hôpital-Général.

M. Rousselot, qui a su donner à l'aveugle le moyen de

s'élever, d'élargir son horizon, de devenir capable de volonté, d'action, capable enfin de vie personnelle et de liberté dans le sens le plus élevé de ce mot, comprenait lui, que l'aveugle est un être qui, par sa nature et sa naissance appartient à l'humanité et a droit d'y prendre sa place, avec cette marque particulière que lui donne son infirmité.

Nul n'ignore que le problème de l'existence se pose déjà d'une manière très sérieuse et même poignante pour des milliers de voyants. Il l'est encore plus pour l'aveugle. N'a-t-il pas, quelle que soit sa profession, à lutter avec la concurrence? Son infirmité n'est-elle pas toujours une entrave qui arrête son progrès? Son courage ne peut-il pas l'abandonner au premier échec? Et n'a-t-il pas à vaincre, avec les préventions des voyants relativement à son travail, la pitié exagérée des siens? Le but premier de l'oeuvre de l'Institut est justement d'écarter ces difficultés.

L'Institution de Nazareth se propose donc d'élever les enfants aveugles des deux sexes, et de les préparer suivant leurs aptitudes individuelles, à l'exercice d'un métier, d'un art ou d'une profession libérale. C'est une école de triple formation : intellectuelle, morale et technique. L'Instruction et l'éducation nécessaires à tous, deviennent plus indispensables pour l'aveugle, car sans elles, il resterait plus qu'inférieur.

L'enfant atteint de cécité est privé par là d'un grand nombre de distractions, d'enseignements que les clairs-

voyants de son âge reçoivent par les yeux, et cela, sans maîtres, sans efforts, même sans s'en apercevoir. Son activité physique et intellectuelle ne peut pourtant rester comprimée sans danger; on verrait le corps et l'esprit rapidement s'étioler. Des occupations, des amusements lui sont donc nécessaires, puis, à l'aveugle devenu homme, il faut des compensations à son infirmité, et c'est un peu de vie intellectuelle qui peut le mieux satisfaire ces légitimes exigences. Il faut donner des aliments à l'intelligence, à l'imagination qui réclament le mouvement avec d'autant plus d'insistance qu'elles sont prisonnières dans un corps prisonnier lui-même Et ce n'est qu'à l'école spéciale que l'aveugle pourra acquérir une éducation qui le fera vivre d'une vie qui portera ses fruits. La famille, dans la classe pauvre, ignore bien des choses, trop absorbée qu'elle est par le labeur quotidien; et cette ignorance, pour ce qui regarde du moins l'éducation des aveugles, est non moins grande dans la classe aisée, on n'y comprend pas le véritable intérêt de l'enfant ; on tremble toujours pour le petit aveugle, et de peur qu'il lui arrive quelque accident, on le laisse végéter dans l'inaction et l'ignorance.

Parents qui avez un enfant aveugle, n'oubliez pas que vous rendrez compte un jour du sort malheureux que votre négligence peut lui préparer.

L'Institution de Nazareth fait donc tous ses efforts pour faire prendre à l'aveugle le contact le plus intime possible

avec le monde extérieur, fermé à ses yeux, mais surtout pour lui procurer les douces compensations et les joies que donnent toujours un coeur bien formé, une intelligence mieux cultivée.

Voici les grandes lignes de son programme d'études : lecture et écriture Braille, dactylographie, grammaire, arithmétique, littérature, versification, histoires, géographie, cosmographie, hygiène, éléments de physique, éléments de philosophie. Les classes sont sous le contrôle de la Commission Scolaire.

L'enfant aveugle qu'on soumet, de bas âge, à cette culture, en retire d'admirables fruits. Mais l'aveugle adulte, qu'en doit-on faire ? Lorsque l'aveugle a perdu la vue à l'âge plus avancé ou que par suite de circonstances, il n'a pu entrer en temps opportun dans une école spéciale, on doit songer " à lui apprendre à être aveugle ", afin qu'il puisse se suffire à lui-même.

Il serait utile de fonder à Montréal, comme dans tant d'autres villes, des associations qui leur donnent à ces aveugles des éléments d'instruction à domicile. Une ancinne élève de l'Institution, sous la guide d'une voyante, irait enseigner aux aveugles du dehors à lire le Braille, à l'écrire, leur apprendre le tricot et les différents travaux manuels.

Et ce serait pour eux une grande consolation de se soustraire à la méditation continuelle de leurs maux ; leur âme

serait réjouie, rendue sereine par la bonne parole. Habitués à une vie inactive, ils auraient cruellement souffert ! avec le Braille, ils se feront une vie douce.

EDUCATION MORALE DES AVEUGLES

La formation morale et religieuse est la principale de toutes celles qu'on donne aux aveugles, et c'est à bon droit.

Aucune classe de la société ne sent davantage le besoin de la religion et n'en comprend mieux les bienfaits. La foi ferme en la sagesse et la justice de Dieu est un puissant moyen de les réconcilier avec leur sort, et l'espérance de la lumière éternelle leur fait oublier les ténèbres actuelles. D'ailleurs, leur esprit comme enfermé dans le corps et replié sur lui-même est mieux disposé pour les choses de l'idéal et du divin. L'enseignement de la religion rencontre donc chez l'aveugle un terrain fertile, mais qu'il faut travailler avec beaucoup de soin et de patience. A l'Institut, l'enseignement religieux comprend : l'étude approfondie du catéchisme, l'histoire de l'Eglise et un cours supérieur de religion. Ce ne sont pas seulement les vérités de la religion et de la morale qu'il faut leur apprendre ; mais, pendant et après les leçons, par la parole et l'exemple, il faut leur donner des sentiments et leur faire prendre des habitudes qui soient, toute leur vie durant, une force et un soutien pour l'idéal à poursuivre. Ainsi, l'estime chrétienne de soi-

même et la conscience qu'il a une tâche à remplir ici-bas doit être le précieux résultat de l'éducation qu'on donne à l'aveugle. Le réveil de ce sentiment d'estime personnelle, de résignation à son sort et cette activité naturelle lui fait connaître la joie du coeur et la dignité du travail, le rend égal aux autres hommes.

FORMATION TECHNIQUE

L'enfant aveugle, en général, à cause de son infirmité et des conditions intellectuelles qu'elle lui crée, montre beaucoup d'aptitude aux études musicales. L'homme privé de la vue, et par conséquent des nombreuses jouissances qu'elle procure, écoute volontiers, et les sons harmonieux prennent un grand empire sur son âme. Aussi l'Institution des Aveugles de Nazareth cultive-t-elle ces heureuses dispositions et s'attache-t-elle surtout à former des musiciens. L'enseignement musical comprend : la théorie et la pratique du solfège, de l'harmonie, du contre-point et de la fugue, de la composition libre, sacrée et profane et l'improvisation, l'étude du piano, de l'orgue et du violon ; l'étude du chant sacré et de la notation musicale en usage, plain-chant. Les Elèves forment le choeur de chapelle de l'Institution.

Nazareth a produit plusieurs artistes entre autres : Edouard Clarke, Théodore Ducasse, Alfred Lamoureux, Arthur Pruneau, Etienne Guillet, Pierre Mézina, Télesphore

Urbain, Frank O'Brien, Amélia Wilscam, Eugénie Tessier, Emma Préfontaine, etc., etc. La musique des offices religieux et les concerts que l'Institution donne à certaines époques de l'année ont pour but de montrer ce

INSTITUTION DES AVEUGLES DE NAZARETH

que peut faire l'aveugle dans l'art de l'exécution et de la composition.

Après la musique, l'enseignement industriel le plus important pour les garçons est celui de l'accordage des pianos.

Cet art fait l'objet d'études théoriques et pratiques. Des accordeurs, anciens élèves de l'Institution, se sont fait une vraie réputation en la matière et acquis des honneurs qui ont récompensé leurs efforts persévérants; tels sont : MM. J. Morin, A. Monne, J. Dubois, J. Sirois, J. B. Patenaude, P. Mercier, etc., etc

L'Institution possède aussi une imprimerie où plusieurs élèves composent les livres imprimés en relief, nécessaires à leur instruction.

Aux jeunes filles, on montre toute espèce de tricots et d'ouvrages au crochet, la couture, la direction des machines à tricoter, à coudre. On les forme aussi à l'enseignement ménager et plusieurs y réussissent très bien. L'Institution a obtenu pour les travaux de ses élèves deux diplômes d'honneur à l'Exposition de Chicago.

Depuis la fondation de l'Institut, 22 élèves ont été placés comme organistes, 32 professeurs de musique, 11 professeurs d'harmonie, 8 professeurs de chant,12 accordeurs de pianos, 30 empailleurs de chaises, 15 vanniers.

CE QUI MANQUE AUX AVEUGLES

Bibliothèque circulante

On fait donc beaucoup à Nazareth pour les aveugles, mais bien des secours leur manquent encore.

A quoi bon leur enseigner la lecture en Braille, s'il n'existait pas ou s'il n'existait que peu de livres écrits ou imprimés suivant cette méthode?...

Il leur faut donc une bibliothèque, une bibliothèque spéciale. Il en existe une déjà pour les aveugles résidant à Nazareth, mais les autres, ceux du dehors, où trouveront-ils les livres qu'il leur faut ?

La bibliothèque circulante seule peut répondre à leurs besoins. Nazareth en possède une, qui doit son existence et son enrichissement progressif au zèle de quelques jeunes filles qui consacrent leurs loisirs à apprendre la Braille, à l'écrire et à faire des copies d'ouvrages à distribuer aux aveugles.

C'est là un acte de charité d'une bien haute portée spéciale. Il mérite la reconnaissance des aveugles, l'admiration de tous, et une généreuse émulation de la part de celles qui pourraient consacrer un peu de leurs loisirs à l'une des plus pressantes oeuvres de charité.

PATRONAGE DE L'AVEUGLE

Le but de cette petite brochure n'est pas d'instruire les aveugles, mais le public, afin qu'il rende justice aux capacités de l'aveugle.

Il ne dépend pas seulement de celui-ci de devenir l'homme utile qu'il peut être.

Il faut encore et surtout qu'il trouve à exercer la profession qui lui a été enseignée, et qui doit lui permettre de gagner sa vie. Oui, il faut que la société donne du travail à l'aveugle instruit comme l'Institution a donné de l'instruction à l'aveugle ignorant; c'est son intérêt, c'est son devoir. Son intérêt, parce que l'aveugle pauvre qui gagne sa vie n'est plus à la charge de personne; son devoir, parce qu'elle doit utiliser toutes les forces productives qui se trouvent dans son sein; et, en manquant à cette obligation, la société se montrerait aussi inconséquente qu'inhumaine. Mais comment venir au secours de l'Aveugle?... Par le Patronage.

UN PATRONAGE OFFICIEL POUR LES AVEUGLES

Le Patronage officiel des Aveugles n'existe pas chez nous et l'assistance ne leur est donnée que d'une façon très incomplète. Il est impossible à l'Institution de l'exercer; elle n'a pas même le moyen de donner, comme à Brandford, Ontario, les outils nécessaires à l'aveugle qui sort de l'établissement.

Le Patronage, voilà donc le salut, car l'aveugle, fût-il armé de pied en cap, ne fera que végéter s'il ne trouve à la sortie de l'école, des personnes dévouées et généreuses qui le soutiennent et l'encouragent, qui le présentent et, au besoin, l'imposent à un public dont le scepticisme à son égard est l'effet moins de la malveillance que de l'ignorance.

" Le Patronage, disent les statuts d'une Association Allemande, n'est pas pour l'aveugle une source de revenus ; il doit seulement favoriser et soutenir sa propre activité. L'immoralité et la paresse sont des causes d'exclusion. ".

C'est donc une entreprise digne de réunir tous les suffrages et d'exciter toutes les sympathies que celle de procurer une occupation honorable, un travail lucratif à des individus condamnés par la plus cruelle des infirmités à l'inaction et à la misère.

Comme le travail est le seul moyen d'adoucir le sort des aveugles, le plus grand service qu'on puisse rendre est de leur procurer les commissions d'ouvrages ou de leur trouver des places

Sous ce rapport, n'y a-t-il pas encore beaucoup à faire ? A-t-on fait tout ce qu'il y avait à faire ?....

Aux hommes d'oeuvres éclairés et vraiment dévoués de répondre à l'attente des aveugles.

* * *

Ne nous reste-t-il pas quelques suggestions à faire touchant les ressources pécuniaires de l'Institution,car au point de vue de l'Etat, la question de l'éducation de l'aveugle est urgente.

Nos législateurs font preuve des sentiments les plus généreux en votant les sommes nécessaires pour certaines classes d'infortunés et nous en sommes heureux.

Mais pourquoi ne protégerait-on pas autant les personnes frappées de cécité, celles qui forment la classe la plus délicate et la plus délaissée de l'humanité?... Il est à regretter que l'Institution, faute de ressources, ne puisse fournir à l'aveugle ouvrier l'outillage nécessaire pour lui permettre de prendre une place honorable dans la société.

En se rendant à notre suggestion, le Gouvernement ne ferait que marcher sur les traces des principaux pays d'Europe. En Angleterre, en France, en Allemagne et en Autriche,le développement intellectuel des aveugles occupe une des premières places dans l'opinion publique. Outre que les Institutions d'aveugles sont libéralement traitées par l'Etat, il y a de nombreuses sociétés philanthropiques qui se chargent de veiller à ce qu'elles ne manquent de rien du côté matériel, tandis que des sociétés de savants travaillent sans cesse à l'amélioration du système d'étude actuel.

De plus, il existe une opinion erronée au sujet de Nazareth que nous nous permettrons de rectifier ici: on prétend que l'Institution est soutenue par le Gouvernement quand elle ne reçoit qu'une allocation de $2,100.00 du gouvernement provincial, et $1,548.34 de l'Instruction Publique; ce qui ne donne pour chaque élève par année que : $33.16.

Puisse l'Exposition pour le Bien-Etre des Enfants faire connaître davantage cette Institution des Jeunes Aveugles de Nazareth, la seule de la Province, favoriser son essor et l'aider à mieux remplir sa mission sociale et patriotique.